



Relevé des décisions en séance du Conseil Municipal,
Le 21 novembre 2024

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT
SEINE-MARITIME

Convocation le : 7 octobre 2024		Secrétaire de séance : HAPE Agnès	
Affichage le : 8 octobre 2024			
Nom Prénom		Nom Prénom	
PONTY Pascal	P	MALEUX Andrée	P
HAPE Agnès	P	MARTIN Sébastien	P
FOUQUET Emmanuel	P	MOREAU Sébastien	A
DEGUISNE Viviane	PVR	RICHARD Nathalie	P
CECILE Romain	P		
GRENET Kévin	A		
GOSSE Alan	A		
Formant la majorité des membres en exercice			
Pouvoir(s) : DEGUISNE Viviane à MALEUX Andrée			
Légende : P : Présent(e), A : Absent(e), E : Excusé(e), PVR : Pouvoir			

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie de Berville-Sur-Seine, le vingt et un novembre deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures et trente minutes, sous la présidence de Monsieur Pascal PONTY, Le Maire.

Berville-Sur-Seine, Le 22 novembre 2024
Le Maire
Pascal PONTY



Date affichage : Le 28 novembre 2024

N° Délibération	Titre	Décision	Pour	Contre	Abstention(s)
Délibération n° 2024-68	Décision Modificative : n°2 - ANNEXE	ACCEPTER les modifications budgétaires proposées au Budget Primitif 2024.	8	0	0
Délibération n° 2024-69	Régie produits divers : Vente de bois de chauffage	FIXER le prix de la vente de bois coupé à 42 € le stère en 2 mètres et 75 € le stère de bois coupé en 50 cm. INSCRIRE la recette au compte 7028 dans le cadre de la régie de recettes créée en octobre 2020.	8	0	0
Délibération n° 2024-70	Spectacle petite enfance : Devis	ACCEPTER les devis du spectacle de Noël pour un montant total de 300, 00 € TTC, AUTORISER Monsieur Le Maire à signer les devis.	8	0	0
Délibération n° 2024-71	Cantine : Annulation repas	ACCEPTER de procéder à l'annulation de la facture n°000374 pour un montant de 0, 95 €.	8	0	0
Délibération n° 2024-72	Matériel entretien des locaux : Devis	Monsieur Pascal PONTY n'a pas pris part au vote car il a un lien familial avec le responsable d'une des sociétés ayant répondu à la consultation. ACCEPTER de retenir le devis de l'entreprise PROXI-CONFORT pour un montant de 499, 90 € TTC.	7	0	0
Délibération n° 2024-73	Regroupement Pédagogique Intercommunal - Bilan financier : 2022-2023	VALIDER les chiffres du bilan pour l'année 2022-2023, S'ENGAGER à ne pas titrer et mandater la somme de 8 878, 79 €.	8	0	0
Délibération n° 2024-74	Noël des enfants : 2024	ALLOUER les sommes par enfant scolarisé à l'école maternelle François HULIN comme suit : •Enfants Classe de petite Section : 21 €, •Enfants Classe de Moyenne Section : 25 €, •Enfants Classe de Grande Section : 31 €. •OFFRIR une peluche aux enfants (0/3 ans) qui ne sont pas encore scolarisés mais domiciliés à Berville-Sur-Seine.	6	2	0
Délibération n° 2024-75	CDG76 - Mission ACFI (Agent en Charge d'assurer une Fonction d'Inspection) : Convention	•ADHÉRER à la mission optionnelle proposée par le CDG76, •AUTORISER Monsieur Le Maire à signer la convention d'adhésion relative à la mise à disposition d'un agent chargé de la fonction d'inspection en santé et sécurité au travail par le CDG76 ainsi que tous les documents y afférents, •INSCRIRE au budget primitif 2024 les crédits nécessaires.	8	0	0

N° Délibération	Titre	Décision	Pour	Contre	Abstention(s)
<u>Délibération n° 2024-76</u>	CDG76 - Contrat Prévoyance : Participation employeur	•ACCORDER une participation financière aux fonctionnaires et aux agents contractuels de droit public et de droit privé de la collectivité pour : Le risque prévoyance dans le cadre du dispositif d'une labellisation, •FIXER le montant unitaire de participation par agent, pour le risque prévoyance : 9 € brut par mois, Le montant est versé dans la limite du montant de la cotisation ou de la prime qui serait dû en l'absence de participation financière, •RETENIR la modalité de versement de participation avec un versement direct aux agents.	8	0	0

[illegible]